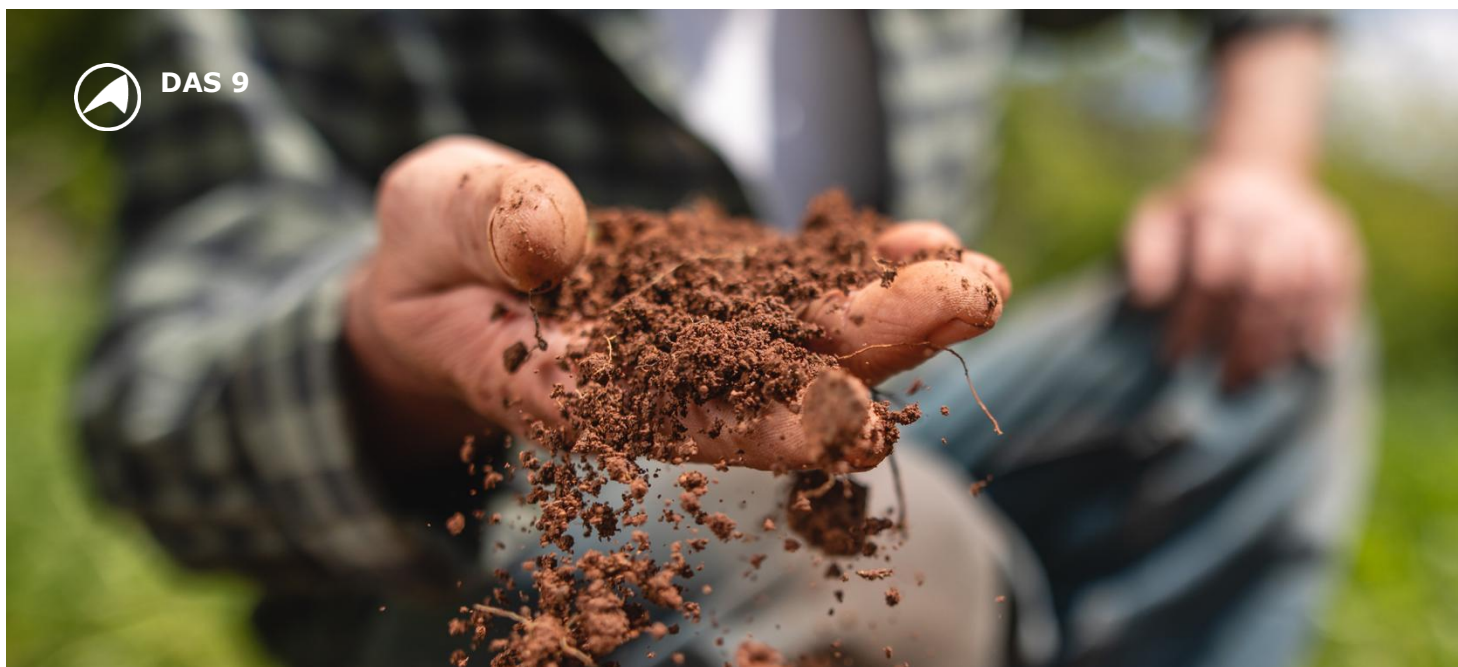




Mise à jour de la stratégie bioéconomie de l'Union Européenne : Recommandations politiques des Chambres d'agriculture de France

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Sommaire

Table des matières

Rédaction	4
I – Contexte.....	5
II – La Feuille de route nationale Bioéconomie des Chambres d’agriculture	5
III – Les propositions en 5 axes.....	6
1. Communication et Sensibilisation	6
Sensibiliser à la bioéconomie les producteurs primaires.....	6
Faciliter la communication entre les maillons des chaines de valeur de la bioéconomie	6
2. Développement des compétence et connaissance.....	6
Suivre les usages de la biomasse	6
Développer des formations sur la bioéconomie dans les différents cursus.....	6
Prendre en compte les besoins et saisonnalités des agri dans le développement des formations en lien avec la bioéconomie.....	6
Partir des usages	6
3. Création de réseau d’acteurs	6
Encourager les usages de la bioéconomie en circuit court	7
Intégrer les agriculteurs dans les projets dès leur création	7
Développer les débouchés en premier pour motiver les agriculteurs et assurer une rentabilité de la filière.....	7
Ecouter les besoins provenant des champs	7
Faciliter la levée des verrous réglementaires :	7
4. Création de valeur et financement	7
Prendre en charge la prise de risque	7
Partager la valeur ajoutée	7
Travailler sur la fiscalité pour rendre les produits biosourcés compétitifs	7
Favoriser les systèmes efficaces et respectueux de l’environnement.....	7
Montrer l’exemple pour le financement :	8
5. Coopération entre les acteurs	8
Développer des projets de bioéconomie pour les agriculteurs aussi bien en tant qu’utilisateurs que producteurs	8
Travailler avec les agriculteurs et l’ensemble des acteurs sur les économies (énergie, intrants, usage de l’eau).....	8
Favoriser l’achat de matériel, d’outil ou de locaux de façon mutualisée	8

Favoriser l'actionnariat des agriculteurs dans les projets où ils sont apporteurs de matière.....	8
VIII – les contacts/relais au sein des Chambres régionales.....	9

Rédaction



Coline Sagez-Najean, Chambre régionale d'agriculture des Hauts de France

Frédéric Pierlot, Chambre régionale d'agriculture du Grand Est

Céline Marjolet et Sylvie Guillo, Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire

Mathieu Euzen, Chambre régionale d'agriculture de Bretagne

Yves Rigal, Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle Aquitaine

Blanche Segura, Chambre d'agriculture France

Madeleine Breguet, Chambre d'agriculture de Normandie

Sophie Rabeau, Responsable du Service Energies et Biosourcés, experte bioéconomie, chimie du végétal, et agromatériaux, chambre régionale d'agriculture de Normandie

I – Contexte

► Rappel des enjeux pour l'UE :

- Compétitivité et résilience dans un contexte marqué par les tensions géopolitiques
- Efficacité des ressources et réduction de la dépendance aux ressources fossiles
- Souveraineté alimentaire et sécurité énergétique
- Accessibilité des biens et services de base pour tous
- Neutralité climatique à 2050
- Lutte contre l'appauvrissement de la biodiversité et la pollution

► Le rôle bioéconomie circulaire est identifié par l'UE comme essentiel pour atteindre ces objectifs

► L'implication des agriculteurs dans la bioéconomie est soulignée comme étant un enjeu majeur et une priorité

► Problèmes identifiés au niveau de l'UE qui conduisent à cette mise à jour :

- Manque de compétitivité des biosourcés
- Inégalité de traitement avec les ressources fossiles sur le marché européen
- Obstacles réglementaires, législation et mise en œuvre incohérentes
- Financement insuffisant associé à des besoins d'investissement à haut risque
- Infrastructures insuffisantes

II – La Feuille de route nationale Bioéconomie des Chambres d'agriculture

Les objectifs de la feuille de route nationale bioéconomie des chambres d'agriculture sont de permettre :

- 1. Savoir quelle est leur place au sein de l'écosystème bioéconomie
- 2. Rendre visible les actions des Chambres
- 3. Prioriser leurs actions sur les thématiques de la bioéconomie

Les 5 actions clés de cette FDR sont :

1. Développer la bioéconomie de façon circulaire en veillant aux usages de la biomasse
2. Sensibiliser à la bioéconomie
3. Mobiliser et valoriser les agriculteurs dans les projets
4. Accompagner les agriculteurs, les collectivités et les entreprises
5. Être au cœur de l'écosystème de la bioéconomie

III – Les propositions en 5 axes

1. Communication et sensibilisation

Sensibiliser à la bioéconomie les producteurs primaires

- Faire prendre conscience aux collaborateurs et agriculteurs qu'ils travaillent sur la bioéconomie sans le savoir
- Communiquer sur l'intérêt des produits biosourcés

Faciliter la communication entre les maillons des chaînes de valeur de la bioéconomie

- Créer du lien entre les producteurs primaires et les industriels.
- Travailler sur des éléments de langage partagé

Communiquer vers le grand public sur les apports et les bienfaits des agriculteurs et de l'agriculture dans les démarches de décarbonation des industriels

2. Développement des compétences et connaissances

Suivre les usages de la biomasse

- Travailler ensemble à une pyramide des usages commune
 - o Prendre des décisions partagées pour grader entre alimentaire, non-alimentaire et décarbonation
 - o Privilégier les applications où le biosourcé apporte le plus de bénéfices environnementaux
- Développer des observatoires de la biomasse à l'échelle de la région
- Garantir un retour au sol suffisant pour maintenir la qualité des sols voir l'améliorer
- Créer ou maintenir dans tous les pays des entités telles que le GIS biomasse

Développer des formations sur la bioéconomie dans les différents cursus

Prendre en compte les besoins et saisonnalités des agri dans le développement des formations en lien avec la bioéconomie

Partir des usages

- Imposer un temps d'écoconception lors de la création de nouveaux produits
- Penser l'usage et non le remplacement de la matière lors que les entreprises veulent introduire du biosourcé dans leur produit.
- Intégrer les ACV dans les formations

3. Création de réseaux d'acteurs

Encourager les usages de la bioéconomie en circuit court

- Encourager le développement de filières territorialisées
- Favoriser les chaînes de valeur courtes afin de minimiser le nombre d'intermédiaire

Intégrer les agriculteurs dans les projets dès leur création

- Prendre en compte leurs problématiques
- Ecouter leurs besoins lors de l'écriture du projet

Développer les débouchés en premier pour motiver les agriculteurs et assurer une rentabilité de la filière

- Communiquer vers le grand public sur l'intérêt des filières biosourcées
- Faire découvrir aux collectivités l'ensemble de leurs leviers pour faire émerger des filières biosourcées sur leur territoire

Ecouter les besoins provenant des champs

- Faire de l'innovation bottom-up.
 - o Capitaliser et diffuser les innovations développées par les agriculteurs sur leurs exploitations
 - o Valoriser dans les projets des idées types trucs et astuces
- Prendre en compte la voix des producteurs primaires
 - o Ex le groupe de travail de CBE JU pour les acteurs en lien avec les producteurs primaires

Faciliter la levée des verrous réglementaires

- Faciliter la sortie du statut déchet
 - o Ex : usage de déchets animal interdits en alimentation de substitution des animaux carnivores

4. Création de valeur et financement

Prendre en charge la prise de risque

- Mettre en place un système assurantiel spécifique aux développements de nouvelles pratiques en lien avec la bioéconomie

Partager la valeur ajoutée :

- Répartir la valeur ajoutée sur l'ensemble de la chaîne de valeur
- Favoriser la réduction du nombre d'intermédiaires
- Valoriser l'entièreté de la plante Et favoriser des utilisations en cascade de la biomasse ? (pour prendre en compte les coproduits autres que végétaux > élevage, pisciculture...)
- Sensibiliser les industriels à la valeur de la biomasse.
 - o Même les coproduits ont une valeur monétaire. Il ne faut pas les intégrer à un coût négligeable dans un business plan.
- Développer des leviers pour que les industriels intègrent le coût réel de la biomasse
- Créer des aides pour la mise en place d'usages en cascade

Travailler sur la fiscalité pour rendre les produits biosourcés compétitifs

- Créer une taxation différente en fonction du taux de biosourcé incorporé dans le produit
- Faciliter la mise en place de fiscalité verte
 - o Mettre en place des carbon scores pour favoriser les produits vertueux

Favoriser les systèmes efficaces et respectueux de l'environnement

- Eviter de promouvoir des usages intensifs de la biomasse
- Penser à un approvisionnement local prioritairement
- Travailler en transversalité et en approche globale le développement de la bioéconomie

- S'assurer de l'intérêt des nouvelles filières par des études d'impact (ACV, emploi, ...)

Montrer l'exemple pour le financement :

- Promouvoir l'usage de produits biosourcés dans les instances et bâtiments publics
 - o Ex : Utiliser le levier de la commande publique

5. Coopération entre les acteurs

Développer des projets de bioéconomie pour les agriculteurs aussi bien en tant qu'utilisateurs que producteurs

Travailler avec les agriculteurs et l'ensemble des acteurs sur les économies (énergie, intrants, usage de l'eau)

Favoriser l'achat de matériel, d'outil ou de locaux de façon mutualisée

Favoriser l'actionnariat des agriculteurs dans les projets où ils sont apporteurs de matière

VIII – les contacts/relais au sein des Chambres régionales

Région	Nom	Prénom	Poste
Normandie	Rabeau	Sophie	Responsable du service Energie et biosourcés
Bretagne	Ligneau	Julien	Chargé de mission Projets Alimentaires et Filières Territoriales
Grand Est	Pierlot	Frédéric	Service Multiperformances et Transitions Agricoles
Hauts-de-France	Fourcroy	Elena	Responsable du service Innovation, Recherche et Développement
Ile-de-France	Guillaume	Michel	Chef de Service Service Economie Filières
Nouvelle Aquitaine	Yves	Rigal	Chargé de mission Programmes et Audits, référent IRD Corrèze, référent bioéconomie chez les IRD Nouvelle Aquitaine
Pays de Loire	Nicolas	Rubin	Consultant Economie Circulaire
CDAF	Arnaud	Niesz	Chargé de mission Energies renouvelables et bio-ressources



Produit par (direction / service) : Club de la Bioéconomie
A destination de : Interne Chambre
Version : 23/05/2024
Date de parution :
Accès Opéra Connaissances :